

Épigraphie et histoire des cités grecques

M. Denis KNOEPFLER, membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Cours : Pausanias en Béotie (suite et fin) : la Béotie du Copais **Séminaire : lecture d'inscriptions en rapport avec les cités du Copais**

Le cours de cette année a constitué le troisième volet du triptyque que le professeur entendait consacrer à la Béotie telle qu'elle a été vue par Pausanias au milieu du II^e siècle de notre ère et décrite au livre IX de sa *Périégèse*. Son témoignage a été constamment confronté à celui de l'archéologie et, surtout, de l'épigraphie, de nombreuses inscriptions étant étudiées de plus près dans les séances de séminaire. Après une 1^{re} partie (2004/2005) portant essentiellement sur la Béotie méridionale et une 2^e (2005/2006) traitant des antiquités de Thèbes, de Tanagra et de la côte orientale, il restait en effet à examiner les problèmes que posent la topographie et l'histoire des cités de la zone occidentale, caractérisée par la présence d'« un immense marécage » (James Frazer), facteur tout à la fois de prospérité et d'insalubrité, ce lac Copais qui n'a été définitivement asséché qu'à l'époque contemporaine. D'emblée on a fait observer que, s'il mentionne ce lac (*limnè*) à diverses reprises, Pausanias n'en a pas fait une description globale, à la manière d'un géographe : l'unité de cette région n'apparaît guère sous sa plume, mais il en a assurément senti toute l'importance au point de vue religieux, puisqu'il a consacré une notice plus ou moins développée à chacun des grands sanctuaires fédéraux qui, de façon remarquable, s'échelonnaient sur la rive sud du lac, d'Onchestos à Lébadée en passant par Alalkoménai et Coronée. Ce fait seul empêche de considérer le Copais comme un canton marginal par rapport à la Thébaïde. Plus clairement encore, notre auteur a laissé voir que toute cette région avait été jadis le domaine d'Orchomène, la puissante ville des Minyens, dont la richesse proverbiale et les vestiges remontant à une haute antiquité l'ont visiblement fasciné, au point qu'il a étrangement méconnu les phases plus récentes de l'histoire orchoménienne. D'une manière générale, d'ailleurs, son ignorance à peu près totale des événements de l'époque hellénistique et plus particulièrement des débuts de la conquête romaine dans ce pays s'est

confirmée (voir ci-après pour Haliarte et Chéronée). Toutefois, les lacunes de son information, si gênantes soient-elles en certains cas, se trouvent en quelque sorte compensées par le caractère très varié de son récit, qui, dans ces *Boiôtika*, fait la part belle non seulement à des excursus mythologiques d'un type courant tout au long de l'œuvre, mais aussi à de longues digressions plus exceptionnelles sur des sujets relevant de l'histoire naturelle, surtout de la zoologie.

Un itinéraire tronqué : la route de Thèbes à Onchestos par le Kabirion

Après avoir rappelé la structure — très élaborée — de la première partie du livre IX et montré la place qu'y occupe Thèbes avec ses monuments, ses mythes et sa tumultueuse histoire, on a repris le fil de la description à partir du ch. 25, moment important où le Périgète amorce sa sortie définitive — encore qu'il ne le dise pas explicitement — de la ville aux Sept Portes, puisque, par deux fois déjà, il avait suggéré à son lecteur (sans que cela correspondît nécessairement à des itinéraires réellement effectués sous cette forme) deux excursions hors de Thèbes, l'une en direction de Chalcis (voyage sur lequel viennent se greffer une visite de Tanagra et une évocation du site d'Anthédon) et l'autre vers la Béotie du Nord-Est, avec la description d'un itinéraire menant théoriquement jusqu'au petit port d'Halai en Locride (après quoi Pausanias dut certainement gagner la grande cité d'Oponte). C'est donc pour une troisième excursion que le voyageur est censé quitter Thèbes par les Portes dites *Nèitai* (plutôt que *Nèistai*), localisées de manière assez précise — sinon encore identifiées archéologiquement, sauf omission — près de l'angle nord-ouest de la Cadmée, dans un secteur très chargé de souvenirs mythiques (en relation avec les malheurs des Labdacides d'une part et avec la prime enfance d'Héraclès d'autre part) : Pausanias franchit alors la rivière alimentée par la Fontaine Dirkè (actuelle Paraporti) et nommée d'après elle, ce cours d'eau qui était comme le pendant occidental de l'Hisménos coulant à l'est de la citadelle et dont le nom primitif se rattachait du reste au même mythe apollinien, puisqu'on a vu l'an dernier (cf. *Annuaire* 106, p. 631) qu'il devait correspondre à celui du héros Kalynthos, frère d'Hisménos (le prétendu Kaanthos des éditions de la *Périégèse*).

C'est après le franchissement de cette rivière Dirkè (ancien Kalynthos) que commence donc le voyage vers la Béotie occidentale, sans que l'auteur ait jugé utile d'en indiquer la direction. Au sortir de Thèbes, il mentionne encore, entre autres curiosités, un sanctuaire sans doute assez modeste, mais qui manifestement l'a intéressé en raison de l'origine asianique de la divinité honorée là, le *hiéron* de la *Mèter Dindymènè*, du nom d'une montagne sacrée de Phrygie, le mont Dindymon. L'implantation à Thèbes de ce culte de Cybèle-Agdistis devait être assez ancienne, puisque la statue de culte y aurait été consacrée par le poète Pindare lui-même, domicilié au voisinage. Pausanias fait à propos de ce petit temple une observation qui met hors de doute son *autopsia* : il relève qu'il eut la chance rare de pouvoir contempler la statue de culte, car le hasard fit qu'il

se trouva à Thèbes le seul jour de l'année où le sanctuaire ouvrait ses portes (25, 4). C'est à cette heureuse coïncidence qu'il dut de pouvoir lire sur le socle de la statue les noms des deux sculpteurs qui avaient confectionné l'*agalma* de la déesse en marbre, les Thébains Aristomédès et Sôkratès. On a montré que la datation de ces artistes — inconnus par ailleurs — au V^e s. reposait sur des indices bien ténus (lien supposés du culte avec Pindare) : en réalité, l'œuvre a bien des chances d'avoir été érigée postérieurement à l'année 316, date du relèvement de Thèbes après sa destruction (mais il faudra attendre la découverte d'un socle inscrit faisant mention de l'un au moins de ces personnages pour pouvoir établir plus sûrement leur chronologie). Ce faubourg thébain paraît ainsi avoir été assez important, au point même de comporter une agora secondaire, s'il est permis d'inférer cela de l'existence, notée par Pausanias, d'un *hiéron* de Zeus *Agoraios*, culte politique bien attesté dans le monde grec en général, mais apparemment peu répandu en Béotie même (voir Étienne-Knoepfler, *Hyettos de Béotie*, 1976, à propos d'une borne de *témémos* trouvée naguère *in situ* au cœur de cette petite ville).

C'est en traversant ce quartier de Thèbes que Pausanias fournit, comme à son insu, un premier indice de la direction que va prendre son nouveau voyage : il mentionne là, en effet, une statue d'Héraklès invoqué sous l'appellation singulière de *Rhinokoloustès*, « le Coupeur de Nez », épiclèse insolite mise en rapport avec un épisode de la rivalité séculaire entre Thébains et Orchoméniens pour l'hégémonie sur la Béotie. La version du mythe rapportée ici par Pausanias se retrouve dans la *Bibliothèque* du Pseudo-Apollodore (II 4, 10). Si ce récit étiologique met en valeur la résistance des Thébains face aux Orchoméniens, il révèle d'abord la prééminence de ces derniers à haute époque. C'est déjà la même leçon qui se dégageait, en filigrane, d'un épisode rapporté un peu plus haut (17, 1). Un autre lieu de culte consacré au héros national thébain donnera à Pausanias une troisième occasion de souligner la menace que les Minyens d'Orchomène « riche en or » firent peser jadis sur les rejetons de Cadmos : dans ce sanctuaire situé, on le verra, aux confins de la Thébaïde, Héraklès était honoré en tant que *Hippodétès*, « Attacheur de chevaux », pour avoir réussi à stopper par un coup d'audace l'armée orchoménienne (constituée alors essentiellement de chevaux attelés, comme dans l'épopée homérique). La route menant vers le lac Copais était ainsi ponctué de « lieux de mémoire » rappelant divers épisodes de la longue guerre contre Orchomène.

Sur cette route, le sanctuaire des Dieux Kabires ou Kabirion occupait, à quelque 30 stades de Thèbes (soit une demi-douzaine de km), une position de première importance, qui n'a pas échappé à Pausanias. On a montré comment, grâce à ses indications topographiques précises, le Kabirion avait pu être localisé depuis longtemps puis fouillé par plusieurs générations d'archéologues allemands, à qui l'on doit une publication de grande envergure, même si elle laisse encore ouverte, entre autres questions, la localisation du sanctuaire de Déméter *Kabiria*, située un peu avant le Kabirion ; plus généralement, elle ne prétend pas résoudre

les problèmes relatifs à la nature des rites « mystériques » qui y furent célébrés pendant des siècles. De ces mystères kabiriques a traité récemment l'archéologue française Michèle Daumas (1998). Si l'existence de cette synthèse d'accès aisé — complétée par des articles postérieurs — a permis de passer assez vite sur les divers aspects du culte des dieux Kabires, que Pausanias, par scrupule religieux, s'est volontairement abstenu de décrire, on s'est attardé un peu davantage sur les questions institutionnelles, notamment sur le rôle joué par les Kabiriarques (qui ne sont pas les « grands-prêtres des Kabires » comme on peut le lire souvent encore, mais des administrateurs à côté de deux prêtres à vie : voir en particulier le précieux inventaire *IG VII 2420*). D'autre part, sans vouloir en aucune façon faire du Kabirion une espèce de réplique provinciale du sanctuaire des Deux Déeses d'Éléusis (thèse justement combattue par M. Daumas), on a tenu à souligner quelques traits communs existant, indiscutablement, entre les deux sanctuaires, ne serait-ce que dans leur relation, à la fois historique et géographique, par rapport à la cité dont ils dépendaient respectivement. On a souligné aussi une analogie plus extérieure, qui tient au rôle qu'ils ont été appelés à jouer dans l'itinéraire même de Pausanias ou plutôt dans la composition des livres I et IX. En effet, on ne semble pas s'être suffisamment avisé que la place dévolue au Kabirion dans les *Boiôtika* est exactement la même que celle qui est occupée par le sanctuaire d'Éléusis dans les *Attika*, où le Périégète s'exprime au surplus de manière tout à fait identique pour justifier son refus de faire des révélations aux non initiés (cf. I 38, 7). Car à Éléusis le voyageur qui vient d'Athènes doit décider s'il veut continuer en direction de la Mégaride ou s'il entend au contraire prendre la route du Cithéron vers la Béotie. Or, au Kabirion, un choix exactement semblable s'offre au voyageur venant de Thèbes : il y a là une route à droite (26, 1) et il y a une route à gauche (26, 6). Le Périégète choisit de prendre d'abord celle de droite, qui mène directement à la région du Copaïs ; mais arrivé à Onchestos, en bordure du lac, on constate qu'il s'arrête sans aucune raison apparente et semble rebrousser chemin jusqu'à son point de départ pour prendre cette fois, depuis le Kabirion, la route de gauche en direction de Thespiés.

Ce changement d'itinéraire ne saurait guère correspondre à la manière dont Pausanias voyagea réellement dans ce secteur : car on a montré que le sanctuaire d'Onchestos était essentiellement un lieu de passage, pas un cul-de-sac comme le vallon des Muses ou le site du Ptoion. On se serait donc attendu à voir Pausanias continuer sa route vers les villes du Copaïs, et il est permis de penser qu'il procéda effectivement ainsi pour gagner, tout naturellement, les ruines d'Haliarte. En réalité, la route du Kabirion à Onchestos doit être regardée comme le tronçon d'un itinéraire bien plus considérable, et non pas du tout comme une excursion indépendante. Or, il en va de même au livre I pour l'itinéraire d'Éléusis à la frontière attico-béotienne, lui aussi interrompu artificiellement après Éleuthères, comme le prouve en l'occurrence le fait que les *Boiôtika* commencent exactement à ce point de la route. La seule différence, c'est qu'en Béotie Pausanias n'a suivi qu'une des deux routes qui se présentaient à lui au carrefour du Kabirion :

contrairement aux apparences, il n'a jamais pris le chemin de gauche vers Thespies, comme le prouve assez clairement l'absence totale d'informations dans la *Périégèse* sur les 50 stades qu'il aurait fallu parcourir pour atteindre cette ville. La seule route qu'il ait réellement empruntée est bien celle de droite, vers Onchestos et le lac Copais. Mais des raisons d'ordre littéraire, liées à la composition et à l'organisation de la matière, l'ont incité à faire une coupure — géographiquement et historiquement assez malheureuse en vérité — après la mention d'Onchestos et à insérer là un développement sur Thespies (que Pausanias avait atteinte en fait depuis les ports de la Béotie méridionale).

Le sanctuaire d'Héraklès *Hippodétès* et la Montagne de la Sphinge

Prenant donc la route de droite au carrefour du Kabirion, le Périégète est amené à traverser ou à longer la plaine dite Ténérique, du nom du devin Ténéros, fils d'Apollon et de la nymphe Mélia. En chemin, assez vite après le Kabirion, s'offre à sa curiosité un autre grand sanctuaire, *hiéron méga*, celui d'Héraklès *Hippodétès*, épiclèse dont il a été question ci-dessus à propos des Minyens d'Orchomène. Dans son récent ouvrage sur les Kabires, M. Daumas considère que cet Hérakleion hors les murs devait se trouver au « voisinage presque immédiat » du Kabirion, ce qui permettrait, selon elle, de rendre compte de la scène représentée sur un beau relief votif fragmentaire, d'époque classique, conservé au Musée de Thèbes (*IG VII 2461* pour un reste de l'inscription dédicatoire) : la figure héracléenne représentée là en face d'un couple formé, selon cette archéologue, du dieu *Kabiros* et de Déméter *Kabiria*, serait justement une image du dieu en question. Mais on a fait voir que le texte de Pausanias n'impose nullement, entre les deux sanctuaires, une telle proximité topographique. D'autre part et surtout, depuis longtemps cet Hérakleion est cherché nettement plus à l'est (ainsi déjà par l'excellent S. Lauffer). De fait, en 1985, les spécialistes de l'exploration de surface que sont les Britanniques Bintliff et Snodgrass ont fait connaître un site archéologique assez étendu à moins de 1 km au sud-est d'Onchestos, qui a effectivement de bonnes chances de correspondre au sanctuaire de cet Héraklès. Car cette localisation rendrait compte au mieux, comme l'a vu d'emblée A. Schachter, d'une glose transmise par le lexicographe Hésychios selon laquelle *Hippodétès* désignait « l'Héraklès honoré à Onchestos ». Dès lors, il devient plus difficile d'admettre un lien étroit entre ce dieu et les divinités du Kabirion.

C'est également sur cette ligne de frontière entre la Thébaïde et le bassin du Copais que se dresse la montagne appelée souvent Sphingion ou mieux Phikion, nom attesté en Béotie dès l'époque archaïque (*Phix* étant la forme dialectale du mot *Sphinx*, comme cela ressort déjà d'Hésiode, *Théogonie*, 326). Ce mont Phikion, d'autre part, ne fait manifestement qu'un — même si d'aucuns ont pu en douter jusqu'à aujourd'hui — avec la montagne que Strabon appelle *Phoinikion* et qu'il situe précisément entre Akraiphia et Onchestos (IX 2, 26), donc à la pointe orientale du Copais. Ce qui est sûr, c'est que le *Phikion*, ou montagne de

la Sphinge, doit être identifié au Mont Phagas ou Fonga éminence, qui, sans être très élevée (guère plus de 500 m d'altitude), se détache nettement à droite de la route et constitue un remarquable observatoire. On comprend que la figure mystérieuse de la Sphinge thébaine, monstre prédateur, ait été associée très tôt à pareil endroit, même si l'examen des textes et des documents enseigne que le théâtre de ses exploits a pu être localisé en divers autres lieux, sur le Cithéron ou en ville même de Thèbes (voir l'étude d'archéologie figurée due à J.-M. Moret, *Œdipe, la Sphinx et les Thébains*, Rome 1991) : mais c'est toujours un lieu de surveillance à proximité d'un passage obligé entre deux mondes. Il est d'ailleurs intéressant qu'une version rationalisée du mythe, dont Pausanias se fait l'écho (26, 3), ait fait de la Sphinge une figure de pirate débarquant dans le port thébain Anthédon puis s'installant, tel un bandit de grand chemin, à proximité de la grande voie terrestre menant de Thèbes à Orchomène. On notera au surplus que le Phikion surplombe un assez important site proto-historique repéré autrefois par S. Lauffer et étudié très récemment par J. Knauss (en relation avec des fouilles menées là par le Service archéologique grec en 1995). Ce site peut raisonnablement être identifié à la bourgade antique de Médéon, que Pausanias lui-même ne mentionne pas (étant passé un peu plus au sud), mais que Strabon (*loc. cit.*) place fort justement entre le Phoinikion (*alias* Phikion) et le sanctuaire d'Onchestos, dans le territoire d'Haliarte.

Le site archéologique et le statut d'Onchestos

La description du site d'Onchestos chez Pausanias est décevante tant au point de vue géographique que sur le plan historique, même si, chose curieuse, les meilleurs connaisseurs de cet auteur (ainsi encore Chr. Habicht dans son bel essai de 1985, réédité en 1998) s'accordent à penser que le Périégète en avait fait le but d'une excursion spécialement destinée à rendre compte des vestiges de cette « ville » dès alors en ruine ; mais si une telle opinion fait manifestement la part trop belle au prétendu souci d'exhaustivité du voyageur, ce haut lieu de l'histoire béotienne n'en a pas moins paru mériter de retenir toute l'attention des auditeurs.

Malgré sa renommée chez les poètes, il ne devait plus rester grand chose, du temps de Pausanias, de l'*aglaon alsos*, du « magnifique pourpris » (P. Mazon) de Poséidon à Onchestos, puisque Strabon déjà, à l'époque d'Auguste, décrivait le lieu comme passablement dénudé (IX 2, 33). Plusieurs textes historiographiques — Diodore, Arrien et aussi certainement Polybe (même si, à travers l'adaptation de Tite-Live, il n'est pas toujours aisé de reconstituer précisément les itinéraires suivis par les commandants romains en Béotie, qu'il s'agisse de Flamininus en 197, du consul Acilius en 191 ou du préteur Lucrétius en 171) — mettent en lumière la position stratégique du site en tant que lieu de passage obligé entre le bassin du Copaïs et la plaine thébaine, chose que, paradoxalement, notre témoin oculaire paraît avoir moins bien saisie que le géographe travaillant sur

des sources de la basse époque hellénistique. On a commenté à ce propos la longue épigramme du III^e s. av. J.-C. pour le chef militaire Eugnôtos d'Akraiphia (Moretti, *ISE* I, 69), car il s'y trouve une mention d'Onchestos comme endroit de frontière à l'intérieur même du territoire béotien, au cours d'un conflit avec un roi antigonide (mais pas nécessairement Démétrios Poliorcète, comme l'a proposé récemment John Ma dans une étude suggestive analysée en détail par le professeur : cf. *Bulletin épigraphique*, *REG*, 2006, n° 195).

Tout invitait donc depuis longtemps à localiser Onchestos à l'emplacement de la remarquable échine rocheuse séparant les deux principaux bassins de la Béotie. Mais la confirmation archéologique et épigraphique n'est venue qu'à partir de 1963. Car une fouille a livré, outre des dédicaces à Poséidon, deux décrets fédéraux auxquels doit être ajoutée, comme on l'a montré en séance de séminaire, une « pierre errante » connue depuis longtemps (décret *Arch. Eph.* 1909, 55-56). À proximité du sanctuaire proprement dit ont été mis au jour plus récemment (1991) les vestiges d'une d'agora, avec deux portiques disposés à angle droit, le tout datant de la fin du IV^e s. av. J.-C. ; c'est de là que viennent également deux objets d'une extrême importance pour la question du statut politique de ces ruines considérables. Faut-il en effet — dans le sillage de Pausanias utilisant le mot *polis* pour qualifier Onchestos — parler de « cité » à leur propos ? Il y a là un vieux débat, qu'il paraît néanmoins aujourd'hui possible de clore définitivement, pour autant que les données en soient examinées de manière critique. On a noté, en premier lieu, la nécessité absolue de bien distinguer entre les époques : si Onchestos a parfaitement pu constituer une petite cité — comme d'autres localités voisines — à la haute époque archaïque, il paraît clair qu'elle ne l'a plus été dès la fin du VI^e s. au moins. Ce qui est certain, c'est qu'à partir de l'époque classique Onchestos faisait partie intégrante de la cité d'Haliarte. On a montré que le témoignage explicite de Strabon sur cette appartenance (IX 2, 33) trouvait non seulement appui dans une belle émission monétaire d'argent émanant des gens d'Haliarte (légende ancienne **APIAPTIOΣ**, d'un très grand intérêt pour l'histoire même de la cité : voir ci-après) et représentant le Poséidon d'Onchestos en pied, mais qu'il se trouvait confirmé formellement par une dédicace publique de la même époque avec l'ethnique **APIAPTIOΙ**, découverte naguère dans le sanctuaire même.

Le statut du sanctuaire changea profondément quand, après la destruction de Thèbes en 335, les Béotiens décidèrent de faire d'Onchestos — pour d'assez évidentes raisons géographiques — le centre politique de leur nouvel État fédéral. Cette promotion d'Onchestos est bien attestée dès le début du III^e s. par un document qui a fait l'objet d'une séance de séminaire, le traité entre les Étoliens et les Béotiens (IG IX 1², 170 ; car si le premier sanctuaire étolien mentionné là est celui de Thermos (avec une restitution originale proposée par le professeur : voir *CRAI* 2007, à paraître), le premier *hiéron* béotien est précisément celui d'Onchestos. Les auteurs anciens ont été à peu près muets là-dessus, et Pausanias lui-même n'a pas seulement soupçonné la chose (seul Strabon en a conservé un

souvenir confus, qui a abusé des générations d'historiens modernes). Quant au statut exact de ce sanctuaire pendant la période allant de 335 à 171, il a fait l'objet de prises de position assez diverses, même si s'est imposée progressivement, chez les épigraphistes français en particulier, l'opinion qu'Onchestos n'était alors en aucune façon une *polis*. Mais plus récemment l'idée a fait son chemin chez certains chercheurs anglo-saxons (ainsi S. Alcock, M. Snodgrass) et surtout chez l'historien danois M. H. Hansen, qu'en même temps qu'elle devenait capitale du *Koinon*, Onchestos, de bourgade qu'elle était auparavant, avait dû obtenir le statut de cité à part entière, dotée notamment d'une vaste agora. On s'est inscrit en faux contre cette hypothèse, en réfutant les arguments allégués en sa faveur, qu'il s'agisse du témoignage en l'occurrence sans valeur d'Hérakleidès le Critique (dont rien n'indique qu'il ait visité la Béotie du Copais) ou de la présence d'une agora, puisque cette place publique était en réalité celle du *Koinon* béotien, comme le prouvent deux jetons de bronze trouvés là tout récemment, dont la fonction politique et judiciaire dans les opérations de vote découle d'un passage de l'*Athénaïôn Politeia* aristotélicienne (68-69) faisant état d'objets très semblable dans l'Athènes du IV^e s. Or, sur les spécimens d'Onchestos apparaît le bouclier échancré, emblème de la Confédération. C'est donc la preuve que l'agora en question n'était pas celle de la prétendue *polis* d'Onchestos, mais tout simplement le centre politique de l'État fédéral hellénistique.

C'est exactement dans le même sens que parlent les documents épigraphiques, non pas certes les décrets fédéraux exposés dans le sanctuaire même de Poséidon, qui ne mentionnent pas Onchestos, mais toutes sortes d'inscriptions trouvées ailleurs en Béotie, notamment des catalogues enregistrant des conscrits au sortir de leur période éphébique. En effet, il est là question, en tête de l'intitulé, d'un archonte à Onchestos, ἄρχων ἐν Ὀχαιστῶν. Or, comme cela a été établi dès la fin du XIX^e s., l'archonte dit *en Onchestôi* ne saurait être un magistrat local, puisque, d'une part, il figure aux côtés d'un archonte de la cité (*epi polios*) et que, d'autre part, on possède un nombre appréciable de catalogues militaires où la place de l'*archon en Onchestôi* est occupée par un magistrat qualifié de *archôn Boiôtois* ou *archôn en koinôi Boiôtôn*. Autrement dit, le titre de « archonte à Onchestos » n'est qu'une autre manière de désigner l'éponyme fédéral, et cette appellation s'explique par le fait que le sanctuaire d'Onchestos était le siège officiel, sinon permanent, de ce magistrat. Le dossier épigraphique prouve donc le contraire de ce qu'ont pu penser les adeptes de la nouvelle hypothèse sur le statut de cette localité, comparable en fait à celui qu'avait en Thessalie le site d'Itônos, capitale fédérale du *Koinon* hellénistique. On a relevé enfin que — pour des raisons qui n'apparaissent pas encore clairement — cette manière de désigner l'archonte fédéral n'est guère attestée avant le milieu du III^e s., maintenant que l'inscription IG XII 9, 912, considérée à tort comme un catalogue de Chalcis datable des années d'appartenance de cette cité au *Koinon* béotien (308-304), a pu être attribuée par le professeur à la cité d'Oropos (cf. SEG LII, 505) ; et la formule ne se trouve que dans certaines cités béotiennes, surtout Thèbes et

Thespies ; on a noté sa présence remarquable dans les catalogues béotiens de Mégare, en raison des origines mythiques de cette cité, dont le héros éponyme était fils de Poséidon *Onchestios* ou d'Onchestos lui-même (cf. Paus. I 36, et 42 ; Ps-Apoll. III 15, 8). Ce dernier était sans doute lié à quelque cours d'eau proche du sanctuaire. De fait, il existait un petit fleuve de ce nom en Thessalie, qui a joué un rôle dans les opérations de la bataille de Cynoscéphales en 197 av. J.-C. (c'est très certainement à ce fleuve tout voisin de Skotoussa que doit se rattacher le nom *Oncheistodouros* maintenant attesté dans cette ville [SEG XLIII 311 a 6] et connu déjà en Béotie sous sa forme dialectale).

Si la valeur symbolique du choix d'Onchestos comme centre du *Koinon* hellénistique est aujourd'hui reconnue, la plupart des historiens doutent en revanche que ce lieu ait été la véritable capitale politique de l'État fédéral. L'archonte éponyme, dépourvu de pouvoirs réels, aurait constitué une exception, les autres magistrats, à commencer par les béotarques, résidant en réalité à Thèbes. Mais on a pu alléguer divers documents contre cette conception, notamment un traité — datable des années 220 et non pas seulement du début du II^e siècle — entre la Béotie et la Phocide (Moretti, *ISE*, II, 85), qui stipule que, du côté des Béotiens, les autorités fédérales (*ta koina*) et municipales (*ta kata poleis*) prêteront serment à Onchestos (*en Onchestôi*), tandis que du côté des Phocidiens la prestation aura lieu dans la ville d'Élatée ; et, dans les deux cas, cela se fera chaque année après l'élection des magistrats, laquelle devait donc avoir lieu à Onchestos et à Élatée respectivement. D'autre part, la « stèle des magistrats de Thespies », telle qu'elle a été rééditée par Paul Roesch en 1965, prouve que chaque cité envoyait à Onchestos un certain nombre de magistrats destinés à la représenter dans les organes fédéraux, y compris dans le *synédriion* fédéral (qui n'était pas une *boulè*, mais un conseil restreint assez semblable, peut-on penser, à celui des quelque 30 *apoklètai* étoliens se réunissant, lui aussi, dans un sanctuaire central, à Thermos, équivalent d'Onchestos).

Une autre idée reçue, et très fortement implantée celle-là, est que dès avant la dissolution du *Koinon* en 172, la capitale aurait été transférée d'Onchestos vers Thèbes, véritable centre politique et économique du pays. Cela découlerait clairement, selon les modernes, d'une série de textes littéraires se rapportant aux événements survenus en Béotie à partir de 197. Mais dans toutes les cas allégués à l'appui de cette conviction il ressort d'un réexamen des textes (surtout Tite-Live, à défaut de Polybe) qu'à chaque fois la préférence donnée à Thèbes sur Onchestos comme lieu de rencontre avec un souverain étranger ou un haut magistrat romain a été dictée par des circonstances très particulières (urgence, contraintes extérieures, etc.), qui n'autorisent pas à conclure à l'abandon d'Onchestos comme capitale en temps normal (il en va de même de cet autre lieu de réunion qu'était l'Itônion de Coronée, où, en 192 encore, les Béotiens firent élever une statue au roi Antiochos III venu les trouver à Thèbes). Il est probable que la mention de Thèbes comme lieu d'exposition du traité de 174 avec la Macédoine (pour cette clause voir *Annuaire* 106, p. 646), n'est qu'une approxima-

tion, peut-être délibérée, de Tite-Live en lieu et place d'une indication plus précise de Polybe, qui devait mentionner ici Onchestos « près de Thèbes » : la preuve viendra sans doute un jour de la découverte de la partie inférieure de la stèle du traité mise au jour à Dion de Macédoine. Quant aux réunions tumultueuses qui précédèrent la dissolution du *Koinon* en 172, on comprend assez qu'elles eurent lieu à Thèbes, aucun partisan des Romains ne voulant se déplacer à Onchestos, situé en territoire dissident. Rien n'empêche donc de penser que le sanctuaire de Poséidon resta la capitale de droit — sinon toujours de fait — jusqu'aux derniers jours du *Koinon* hellénistique. Mais à coup sûr une partie de l'activité administrative avait pour théâtre la ville de Thèbes. On pensera notamment à l'atelier monétaire, même si les types du monnayage fédéral n'ont rien de spécifiquement thébain. Tout au contraire, c'est le Poséidon d'Onchestos — laissant assez loin derrière lui Zeus *Basileus* et même Athéna *Itônia* — qui occupe la première place dans l'iconographie fédérale. Il est vrai qu'est considérée implicitement comme thébaine — puisque identifiée le plus souvent à Déméter, grande divinité de la Cadmée — la figure féminine un peu joufflue, ceinte d'une couronne de feuillage avec deux épis tournés en sens opposé. Mais cela est-il assuré ? On a soumis au jugement des auditeurs une autre solution possible : c'est que l'on ait affaire à une personnification de la Béotie elle-même — comme il y avait dès le début du III^e siècle une figure de l'Étolie —, laquelle aurait pris tout naturellement, dans ce pays riche en céréales, les traits de Déméter (à noter qu'un culte Déméter *Boïotaiè* est attesté à Chios : cf. *SEG* XVII 396).

Les malheurs d'Haliarte, de l'Antiquité à nos jours

La ville que les modernes, dans le sillage des textes littéraires antiques, désignent sous le nom de Haliartos/Haliartus ne s'est pas toujours appelée exactement ainsi. Les sources documentaires anciennes ne connaissent, elles, que le toponyme *Ariartos*, ce qui n'est pas sans importance pour qui veut reconstituer l'histoire de cette cité sur des bases plus solides que celles dont on part d'ordinaire. Son identification, en revanche, n'a jamais fait grand problème, car la localisation suggérée par les auteurs anciens — Pausanias et surtout, à vrai dire, Strabon, sans oublier Tite-Live d'après Polybe à propos du siège de 171 av. J.-C. — a trouvé depuis longtemps une confirmation épigraphique et archéologique, permettant de situer la ville sur une éminence en bordure du lac Copais, qui devait jouer un grand rôle dans l'économie de la cité. Le territoire d'Haliarte était traversé par au moins deux cours d'eau descendant du massif de l'Hélicon : une rivière formée du confluent du *Permessos* et de l'*Olmeios* selon Strabon (IX 2, 19, et 30), et le *Lophis* selon Pausanias ; il ressort du mythe rapporté par le Périégète à propos de ce nom (IX 33, 1) que le Lophis — identifiable ou non à l'*Hoplitès* d'une autre tradition — était situé vers la frontière occidentale, tandis qu'il faut chercher sans doute le *Permessos/Olmeios* en bordure est de la ville. De fait, un document est venu confirmer récemment l'existence d'une rivière appelée *Permessos* dans le territoire d'Haliarte, même si Pausanias paraît

faire du Permessos (nom faussement transmis chez lui sous la forme Termessos) un cours d'eau prenant sa source dans le vallon des Muses et descendant par conséquent vers Thespies. En effet, un catalogue d'Haliarte publié en 1997 par Chistel Muller (*SEG XLVII* 482) fait connaître deux anthroponymes nouveaux, à savoir *Permôn* et *Permichos*, manifestement formés sur le même radical *Perm-* que le nom *Permasichos* attesté seulement à Thespies. On en déduira que des contreforts de l'Hélicon portaient non seulement un Permessos thespien mais aussi un Permessos haliartien, qu'il faut dès lors identifier à la rivière de Zagora/Évangelistria. Les gens d'Haliarte pouvaient ainsi revendiquer l'honneur de posséder chez eux la rivière des Muses.

La ville occupait, au croisement de deux routes importantes (nord-sud et est-ouest), une position stratégique, comme l'illustre en particulier la bataille livrée sous ses murs dans l'été 395 av. J.-C., qui se solda par la mort de Lysandre de Sparte, d'où une digression un peu inattendue consacrée par Pausanias à ce grand général lacédémonien. Le Périégète est en revanche très sommaire sur l'épisode lui-même : il faut recourir à Xénophon (III 2), à Diodore (XIV 81, 4) et surtout à Plutarque (*Vie de Lysandre*, 28) pour saisir les raisons qui incitèrent alors deux armées de Lacédémone, en lutte contre Thèbes et Athènes, à se donner rendez-vous précisément à Haliarte. Après la bataille, qui fut un échec pour Sparte, la dépouille du navarque dut être emmenée en pays ami pour être ensevelie à Panopée, juste à la frontière de la Béotie et de la Phocide, où Plutarque pouvait, de son temps encore, voir ce tombeau de Lysandre le long de la route de Chéronée à Delphes. À Haliarte même, s'il faut en croire Pausanias, se serait maintenu jusqu'à lui un *mnêma tou Lysandrou*, donc nécessairement un cénotaphe, mais la chose est en réalité douteuse, puisque Xénophon, contemporain des faits, parle seulement d'un trophée (*tropaion*) élevé par les Thébains à l'entrée de la ville en souvenir de cette victoire inespérée sur la puissance hégémonique du monde grec.

L'épisode montre aussi qu'à cette date Haliarte, munie d'un solide rempart, était une cité indépendante. Elle jouissait déjà de ce statut en 447, quand les Béotiens purent reconstituer leur *Koinon*, car avec deux autres cités de la rive méridionale du Copais, Coronée et Lébadée, Haliarte formait alors un des onze districts (*mèrè*) de cet État fédéral très original. Mais cette indépendance d'Haliarte était-elle alors chose ancienne ou au contraire récente ? Selon Pausanias, les Haliartiens formaient déjà une *polis* avant 480, puisque leur ville aurait été brûlée par les Perses de Xerxès, dont le crime serait resté visible de son temps encore. Mais on sait depuis un célèbre article de Maurice Holleaux que le Périégète a commis ici une erreur de taille, prenant les ruines laissées par les Romains en 171 pour celles qu'aurait provoquées l'incendie perse trois siècles plus tôt : car c'est bien une ville à l'abandon qu'il paraît avoir visitée, au point que même les temples étaient tombés dans l'anonymat (IX 33, 3). On aurait pu, dans ces conditions, excuser Pausanias d'avoir commis, sur le terrain, une simple confusion entre deux événements également lointains (confusion admise, au surplus,

dès la fin du XIX^e siècle). Mais ce que l'historien français, en 1895, a été le premier à voir et à démontrer, c'est que la prétendue destruction perse n'était en réalité qu'une affabulation sans fondement, résultant chez Pausanias ou dans sa source d'une mauvaise compréhension d'un texte historiographique évoquant la guerre contre le roi Persée de Macédoine (prise pour la guerre contre le Perse !). La vérité est qu'Haliarte non seulement n'apparaît pas chez Hérodote parmi les cités béotiennes réfractaires aux Perses mais qu'elle n'est nommée nulle part dans son œuvre.

Il paraît toutefois nécessaire de faire aujourd'hui un pas supplémentaire dans cette entreprise de « déconstruction » historique : c'est l'existence même d'une cité d'Haliarte qui doit être mise en doute pour la période antérieure aux guerres médiques. Le silence d'Hérodote sur les Haliartiens est en effet surprenant, dans la mesure où il fait dire aux Thébains que « leurs plus proches voisins sont les gens de Tanagra, de Coronée et de Thespies » (V 799). Faut-il y voir une simple omission sans conséquence ? C'est l'opinion la plus courante, fondée sur la conviction qu'Haliarte existait de toute façon comme cité indépendante vers la fin du VI^e s., puisqu'elle aurait dès alors frappé monnaie. Mais on ne s'est pas avisé que l'attribution d'un monnayage archaïque à Haliarte, remontant au numismate suisse Fr. Imhoof-Blumer, reposait très largement, à son tour, sur la prétendue destruction d'Haliarte par les Perses. Car, du point de vue strictement numismatique, cette attribution est fort sujette à caution, étant donné qu'il est *a priori* improbable qu'une cité dont le nom authentique était, on l'a vu, *Ariartos* — sans signe d'aspiration — ait pu émettre des monnaies dont l'élément distinctif aurait été la lettre H (sous une forme plus ou moins archaïque) qui notait alors l'aspiration : de fait, dans une monographie consacrée à *Hyettos de Béotie* (1976), le professeur avait montré que ces monnaies devaient être attribuées bien plutôt à cette petite cité proche d'Orchomène, conclusion à laquelle il ne voit aucune raison de renoncer, en dépit des réserves émises récemment par le numismate britannique R. Ashton à propos d'émissions pseudo-rhodiennes que cet excellent connaisseur du monnayage hellénistique voudrait donner — toujours sur la base du signe marquant l'aspiration — à l'atelier d'Haliarte peu avant la destruction de 171 (on trouvera un exposé de la controverse dans les *Mélanges G. Le Rider*, 1999). Ainsi il n'existe plus la moindre preuve qu'Haliarte ait été une véritable *polis* à la fin de l'époque archaïque. On a montré qu'il y avait en revanche plusieurs indices qu'après avoir été fondée jadis par les rois d'Orchomène (IX 32, 5), Haliarte était tombée sous la domination de Thèbes (d'où la présence de cultes thébains dans l'Haliartie) et avait fait partie intégrante de la Thébaïde jusqu'à la fin des guerres médiques. Le sanctuaire d'Onchestos dut connaître par conséquent le même sort que le Ptoion, dans la mesure où les Thébains cherchèrent à contrôler simultanément, dès le VI^e s. au moins, les deux principales voies d'accès vers le Copaïs depuis la Béotie orientale.

On a traité par ailleurs des événements dramatiques — si étonnamment méconnus par Pausanias — qui aboutirent à la destruction d'Haliarte par les Romains en 171 (Tite-Live XLII 47, 12), en insistant sur les points suivants : 1^o les causes

de la résistance offerte à Rome par les trois cités d'Haliarte, de Coronée et de Thisbé, formant sinon un « district » administratif, du moins une entité régionale ; 2° le sort de l'Haliartie après 171 selon Polybe notamment (XXX 20, 1-8) et la durée de la mainmise athénienne sur ce territoire, en fonction des inscriptions qui l'attestent ; 3° la possibilité qu'après la guerre de Mithridate cette domination ait pris fin et que la ville détruite se soit modestement relevée, de façon temporaire, sous le nom de *Stéphanè* (de mystérieux *Stephanitai* étant attestés alors par une inscription agonistique du Musée de Thèbes, que le professeur a contribué à expliquer). Enfin, dans une séance de séminaire a été examiné un document d'Haliarte qui a été plusieurs fois édité et commenté depuis deux ou trois décennies : le décret *SEG XXXII 456*, pris par cette cité en réponse à une demande de participation aux *Ptoia* par les gens d'Akraiphia. Il a semblé au professeur que le *téménos* d'Athéna *Itônia* et de Zeus *Karaios* mentionné là ne pouvait avoir été situé ni à Haliarte même (P. Roesch) ni au Ptoion (K. Rigsby, suivi par la majorité des épigraphistes intéressés), mais qu'il s'agissait nécessairement de l'*Itônion* de Coronée, où Athéna était précisément associée à une divinité masculine (voir ci-après) : les ambassadeurs d'Akraiphia auraient ainsi invité les gens d'Haliarte à s'associer à eux pour un sacrifice propitiatoire offert à la déesse tutélaire du *Koinon* et à son parèdre.

**De Coronée à l'*Itônion* et à l'*Alalkoméneion*,
ou la « Voie Sacrée de la Béotie »**

C'est dans un acte d'affranchissement de la cité de Coronée qu'on lit l'expression *Boiôtia Hodos* : cette « Route Béotienne », où l'esclave affranchie aura l'obligation, sa vie durant, de « serpenter » lors de certaines fêtes, se trouvait nécessairement dans le territoire de la cité ; et le plus probable est qu'elle reliait la ville même de Coronée au grand sanctuaire fédéral d'Athéna *Itônia* et sans doute à l'*Alalkoméneion* également. De fait, on était là véritablement au cœur de la Béotie, puisque Athéna *Itônia* apparaît comme la patronne de l'*ethnos Boiôtôn*. On a examiné le témoignage de Pausanias relatif à ce culte (IX 34, 1) : la présence, aux côtés d'Athéna, d'une figure masculine est certaine, et il paraît aujourd'hui plus vraisemblable d'y voir Zeus (*Karaios*), avec Pausanias et le décret d'Haliarte réinterprété ci-dessus, plutôt qu'une divinité chthonienne (Hadès chez Strabon), comme le veulent plusieurs auteurs modernes. En tout cas, il s'agissait d'un groupe statuaire très important dû à Agoracrite de Paros, élève direct de Phidias, donc antérieur à la fin du V^e s. av. J.-C. (une restitution en a été proposée par l'archéologue G. Despinis, sans faire l'unanimité), ce qui implique à son tour l'existence d'un assez grand temple dès cette époque aussi ; et l'édifice était toujours debout sous les Antonins. C'est le plus souvent dans un contexte militaire que les sources littéraires font mention de l'*Itônion*, car le caractère sacré de tout ce canton béotien n'empêcha nullement les Grecs d'y livrer bataille, Coronée étant située sur la route des invasions, avec au moins deux passages

resserrés entre lac et montagne, et offrant une assez vaste plaine pour le déploiement des armées. On a passé en revue et commenté en détail les récits relatifs à ces opérations pour mieux comprendre le rôle — tantôt important et tantôt secondaire — que put y jouer l'*Itônion*, qui reste encore à localiser, quoi qu'on en ait dit. C'est surtout la bataille de 394, bien documentée et souvent étudiée, qui a retenu l'attention, mais l'évocation d'autres faits d'armes aux abords de Coronée a pu donner matière à réflexion sur la topographie des lieux : ainsi l'expédition de pillage entreprise par les Étoliens vers 225 (Polybe IV 25 1) ou les dangers courus lors des événements de 197 et de nouveau en 192 d'après divers passages de Tite-Live (la présence d'une statue du roi Antiochos III dans l'*Itônion* faillit alors provoquer le pillage du sanctuaire par les soldats romains), sans parler du siège et de la capitulation de Coronée en 171.

De cette longue suite de témoignages historiographiques il découle avec une absolue certitude que l'*Itônion* devait être sensiblement plus proche de la ville de Coronée que ne l'était l'*Alalkoméneion* et, partant, bien plus exposé lors des opérations militaires qui se déployèrent entre cette ville et la rive du Copais. Cela est au surplus parfaitement conforme au témoignage de Pausanias venant d'Haliarte ; dans le même sens parle le traité entre l'Étolie et la Béotie, où le sanctuaire d'Athéna *Itônia* est dit *en Korôneia* (ce qui n'est pas le cas de l'*Alalkoméneion* mentionné juste avant). Il paraît néanmoins impossible au professeur d'accepter l'opinion, prévalente depuis les années 1970, selon laquelle l'*Itônion* devrait être identifié aux ruines mises au jour par l'archéologue Th. Spyropoulos immédiatement au nord du site de la ville antique : les objections qui s'opposent à cette solution ont fait l'objet d'un exposé détaillé. Mais cela ne signifie pas qu'il faille en revenir nécessairement à la localisation traditionnelle de l'*Itônion* à Mamoura, comme le fait notamment l'historien américain J. Buckler, auteur d'une récente étude (1996) sur la bataille de 394 av. J.-C., car ce village mal protégé des eaux du Copais ne semble pas occuper un site archéologique : tous les blocs antiques qui y ont été repérés peuvent, en effet, être des « pierres errantes ». En fin de compte, bien des indices d'ordre topographique (identification de la rivière Koralios située près du sanctuaire) et archéologique (blocs *in situ*) plaident en faveur du secteur nord-oriental de la plaine, aux abords du village d'Agoriani (aujourd'hui Hagia Paraskevi), comme S. Lauffer l'avait soupçonné avant de renoncer à cette solution pour le site découvert par Spyropoulos. On notera au surplus que c'est précisément dans ce secteur qu'a été trouvé un décret fédéral bien conservé des alentours de 300 av. J.-C. (*IG VII 2858*, au Musée de Chéronée), dont on a toute raison de penser qu'il était exposé jadis à l'*Itônion*. Mais sans doute faut-il admettre que ce sanctuaire considérable — avec diverses installations pour le concours et la panégyrie des *Pamboiôtia* — englobait aussi vers l'est la colline basse de Dekedes (site archéologique repéré de longue date). Une prospection de surface entamée cette année même sur le territoire de Coronée par une équipe britannique devrait apporter de nouvelles données dans ce vieux débat.

Pour ce qui est du bourg d'Alalkoménaï et du sanctuaire tout voisin d'Athéna *Alalkoméneia*, la question topographique semble désormais à peu près réglée, sur la base des témoignages tout à fait concordants de Pausanias (IX 33, 1) et de Strabon (IX 2, 36), en faveur de la région située au nord du village de Solinari, immédiatement à l'est de l'éminence de Palaiothiva, mais déjà à l'ouest de l'éperon rocheux de Pétra — l'antique Tilphoussaion — qui barrait la route en direction d'Haliarte et à la pointe nord duquel se trouvaient la source Tilphoussa et le sanctuaire d'Apollon *Tilphoussaïos* (mis au jour par Th. Spyropoulos en 1973), lieu de passage très fréquenté. De fait, des blocs d'architecture avaient été vus autrefois entre Solinari et Pétra (sans parler d'une intéressante borne milliaire de l'époque d'Hadrien découverte vers 1900 plus à l'ouest, avec la mention de l'*Alalkoménaion*, lequel devait se trouver à un mille romain de l'emplacement primitif de la borne). Tout invite ainsi à placer dans ce secteur, comme le propose maintenant le topographe et hydrologue allemand J. Knauss, le bourg d'Alalkoménaï, avec son *alsos* très sacré et son temple abritant la vénérable statue d'Athéna *Alalkoméneia*, au voisinage immédiat d'un petit cours d'eau qui serait le fleuve Triton de l'Antiquité. La très grande proximité des deux sanctuaires fédéraux voués au culte d'Athéna ne peut s'expliquer que par l'histoire même du peuplement de la Béotie, comme le suggèrent d'ailleurs les rares sources disponibles. Il paraît clair, en tout cas, que l'*Alalkoméneion*, étant reconnu comme le plus ancien, jouissait d'une vénération particulière (du moins jusqu'à l'époque de Sylla, qui le mit au pillage). Cela explique aussi que, dans les circonstances les plus solennelles, les Béotiens jugeaient nécessaire d'exposer les actes fédéraux non seulement dans leur « capitale » d'Onchestos et dans cet *Itônion* qui était le lieu de leur panégyrie annuelle, mais encore à l'*Alakoméneion* (au témoignage du traité étolo-béotien déjà mentionné ci-dessus). Cela soulève la question du statut de ce sanctuaire : s'il dépendait assurément d'une *kômè*, le bourg d'Alalkoménaï, appartenait-il à une *polis* ? De fait, personne n'a jamais su dire si c'était à celle d'Haliarte comme l'*Onchestion* ou à celle de Coronée comme l'*Itônion*. On peut se demander s'il n'aurait pas, en réalité, bénéficié d'un statut politique tout à fait particulier, constituant une espèce d'enclave fédérale à la frontière de deux des sept districts hellénistiques (le n° VI à l'ouest et le n° VII à l'est, selon la numérotation proposée par le professeur).

Cultes et sanctuaires du territoire de Coronée.

Le dossier des lettres impériales aux Coronéens

Au témoignage d'un décret le plus souvent méconnu de Coronée pour un poète d'Éphèse — document qui a été lu en séminaire avec des restitutions nouvelles —, bien des divinités olympiennes habitaient le territoire de Coronée en compagnie d'Athéna *Itônia*. D'autres dieux et déesses peuplaient les montagnes alentour. On a montré que le sanctuaire des Muses et des Nymphes surnommées *Leibèthrides* (épiclèse tirée du toponyme Leibèthra), que Pausanias situe à une quarantaine de stades, soit environ 8 km de Coronée (IX 34, 4 ; cf. Strabon IX 2,

25) et qui fut longtemps recherché en divers endroits de l'Hélicon, est aujourd'hui exactement localisable — à la suite de fouilles clandestines très violemment menées — près du village de Hagia Triada, à proximité d'une grotte : au moins une des statuettes de terre cuite découvertes là et publiées en 2000 porte en effet une dédicace très explicite à ces Nymphes. Il est question là aussi d'une Nympe *Korôneia*, ce qui a amené le professeur à reprendre l'inscription IG VII 2873 (copiée au village de Solinari, où elle se trouve toujours), qui est la dédicace d'un temple à un certain *Korônios* (forme difficilement acceptable à côté de *Korônos*, nom du héros éponyme attesté chez Pausanias) : une autre interprétation en sera proposée prochainement. Ce qui est sûr, c'est que le mont Leibéthron des Anciens peut désormais être identifié à la montagne appelée Mégali Loutsa (1 547 m), comme l'avait proposé jadis Bursian dans son manuel de géographie, alors que l'épigraphiste P. Roesch semble avoir voulu encore identifier celle-ci au Laphystion (lequel ne fait qu'un, en réalité, avec la montagne de Granitsa, toponyme d'origine slave signifiant la « frontière » : de fait, le Laphystion constituait la frontière entre les cités de Coronée et de Lébadée, comme l'attestent non seulement un arbitrage épigraphique d'un grand intérêt mais les restes récemment retrouvés d'une tour antique). Plus problématique reste la localisation précise des deux sanctuaires que Pausanias place sur le mont Laphystion, celui d'Héraklès *Charops* et celui de Zeus *Laphystios* ; car si l'on possède toute une série d'actes d'affranchissement par consécration à cet Héraklès local, ces documents n'ont pas été découverts *in situ*, mais gravés sur des blocs de remploi. Cependant, diverses raisons présentées dans le cours donnent à penser que les deux divinités en question étaient honorées non pas du tout au sommet, mais près de l'extrémité nord du mont Laphystion, donc près des rives du lac Copaïs. Par là passait une route d'une importance considérable, puisqu'elle conduisait directement à l'*Itônion*, que seul le fleuve Phalaros séparait, en fait, du Laphystion (cf. Paus. IX 34, 5). Il est dès lors très probable que l'appellation *Boiôtia Hodos*, attestée précisément par un document du *Charopeion* coronéen, s'appliquait déjà à ce tronçon occidental. En tout cas, les Béotiens durent prendre toujours le plus grand soin de cette voie de communication essentielle pour la cohésion nationale. Et il est permis aujourd'hui de penser que c'est le même souci qui anima l'empereur Hadrien quand — aussitôt après son voyage de 125 en Grèce centrale — il encouragea et finança des travaux de drainage dans cette zone. On a expliqué comment s'était constitué, à partir de la fin du XIX^e siècle, le remarquable dossier des lettres impériales de Coronée, qui se prolonge temporellement jusqu'au tout début du principat de Marc Aurèle et de Lucius Vérus. Les travaux entrepris alors pour canaliser les fleuves Phalaros (Coronée) et Herkyna (Lébadée) ont été commentés en séminaire par M. Thierry Châtelain, assistant dans la chaire d'épigraphie, qui a achevé une thèse sur les espaces palustres en Grèce ancienne. De son côté, le professeur a présenté des observations sur le statut de Coronée et de l'*Itônion* sous les Antonins — cité libre et sanctuaire de rang provincial —, statut qu'il suggère de rapporter déjà à Trajan sur la base d'une inscription honorifique reconstituée par lui à partir de deux fragments jusqu'ici attribués

l'un à Caligula et l'autre à Nerva. On peut être tenté par ailleurs d'établir un lien de cause à effet entre la date, peu après 161, à laquelle le dossier des lettres dut, selon toute apparence, être gravé en une seule fois et le silence complet de Pausanias sur ces travaux de grande ampleur : voyageant en Béotie vers 160 déjà, le Périégète n'a pas pu voir sur l'agora de Coronée le monument qui commémorait l'action bienfaisante d'Hadrien et d'Antonin (un aperçu des recherches faites sur ce dossier est donné dans la *Lettre du Collège de France*, n° 21, décembre 2007, pp. 10-11).

Grandeur et décadence d'Orchomène. Le mythe et la réalité historique

L'histoire très contrastée d'Orchomène a exercé une espèce de fascination sur Pausanias : d'un côté, en effet, une prospérité proverbiale au temps des rois « Minyens » — c'est-à-dire durant la protohistoire grecque —, de l'autre une décadence inexorable qui, dès l'époque d'Alexandre, aurait condamné cette cité à n'être rien de plus, selon lui, qu'une bourgade moribonde, exemple frappant — avec quelques autres villes (Mycènes, Délos par exemple) — des vicissitudes humaines (sur ce thème, voir déjà IV 27, 10 et VIII 33). On peut donc comprendre que, négligeant presque complètement les périodes les plus récentes, le Périégète ait consacré un très long développement aux mythes d'Orchomène et notamment à la succession de ses rois, d'autant plus que le site de la ville offrait encore d'impressionnants vestiges de ce glorieux passé, en particulier le grand tombeau à chambre circulaire (*tholos*) dit « Trésor de Minyas », toujours conservé aujourd'hui et daté de l'apogée de l'époque mycénienne (vers 1400 av. J.-C.) par les spécialistes, alors que la ville visitée par le voyageur au II^e siècle de notre ère devait donner l'impression d'un certain abandon, quand bien même beaucoup de sanctuaires et de monuments de l'époque classique et hellénistique restaient debout (ainsi le théâtre, qui s'avère avoir duré jusqu'à la fin de la cité). L'objectif principal du cours a donc été, ici, de mettre à l'épreuve non pas tant cette opposition radicale entre passé et présent — car elle repose sur des données archéologiques incontestables — que sur les modalités et la chronologie de ce fléchissement. Il est en effet assuré par de nombreux textes littéraires (Thucydide, Xénophon, Démosthène, Diodore) qu'Orchomène est demeurée une cité fort importante jusqu'à la fin du IV^e siècle au moins. Mais ce sont les documents épigraphiques qui mettent hors de doute que la « décadence » économique puis politique de la cité a été encore sensiblement plus tardive.

Toutefois, avant de mettre la chose en lumière, on a insisté sur l'importance que revêt, à beaucoup d'égards, le récit de Pausanias sur les mythes orchoméniens, matière pour laquelle il paraît avoir largement puisé dans la monographie orchoménienne d'un certain Kallippos de Corinthe, historien hellénistique (*FgrHist* 385) par ailleurs inconnu, qu'il cite à deux reprises au livre IX comme source directe de témoignages littéraires devenus pour lui inaccessibles. On a rappelé en particulier la très intéressante exégèse « idéologique » que, voici bien-

tôt un demi-siècle, l'helléniste français Francis Vian avait donnée dans un volume d'hommage à Georges Dumézil sous le titre « La triade des rois d'Orchomène ». En effet, les trois dynasties distinguées par Pausanias ont bien des chances de traduire la tripartition fonctionnelle indo-européenne chère au grand comparatiste. En tout cas, on peut difficilement contester que le roi Étéoklès soit un représentant de la fonction politique et sacerdotale, tandis que le second roi, Phlégyas, dont les exploits sont tous de caractère exclusivement guerrier, représente à l'évidence la fonction militaire. Reste Minyas, qui semble de prime abord plus malaisé à cerner, puisque l'on a affaire à un nouveau fondateur. Mais il passe aussi pour avoir amassé une énorme fortune : c'est lui qui fait d'Orchomène la ville « riche en or » des poèmes homériques. Selon Pausanias, « il disposait de très grands revenus » (on note le terme technique *prosodoi*, comme s'il était question d'un propriétaire foncier). Minyas est, d'autre part, le premier homme à avoir construit un trésor (*thésaurus*) pour abriter sa fortune (*es hypodokhèn chrématôn*). Il paraît ainsi légitime de voir en lui — avec Fr. Vian — le représentant de la fonction économique, celle de l'agriculture, dans la mesure où c'est à lui que la tradition attribuait les premiers travaux de drainage du lac Copais. Mais l'importance de Minyas en tant que véritable fondateur et en tout cas héros éponyme de l'*Orchoménos Minueios* ne doit pas oblitérer la figure complexe d'Étéoklès, le premier souverain à porter le titre même de *basileus*. Ce roi semble en effet être à la fois le Numa Pompilius et le Servius Tullius de la geste royale orchoméniennne : avec le cinquième des rois de Rome, il partage le souci d'organiser, ou de réorganiser, le corps civique par la création de deux tribus (dont l'une, la *Kèphisias phylè*, doit évidemment être mise en relation avec le Kèphisos, ce dieu fleuve Céphise que le roi était censé avoir pour père). Le fait est d'autant plus remarquable que la division en tribus paraît n'avoir joué qu'un rôle très réduit en Béotie, du moins dans l'état actuel des connaissances qui, il est vrai, pourrait changer dans un très proche avenir avec la publication de tablettes archaïques en bronze récemment mises au jour à Thèbes. Il se peut, d'ailleurs, que la présence constante de deux chorèges dans la longue série des bases de trépiéd dédiées à Dionysos soit le reflet de cette bipartition du corps civique orchoménienn. C'est encore au même roi Étéoklès qu'était attribuée l'institution du culte des Charites, divinités emblématiques d'Orchomène, sur lesquelles le Périégète apporte quelques informations de valeur (ainsi à propos de l'iconographie de cette triade, d'abord représentée vêtue, puis dénudée par les artistes), mais en laissant entièrement dans l'ombre l'aspect agonistique, d'où aussi l'embarras des chercheurs pour saisir le rapport exact du concours musical des *Charitèsia* (épigraphiquement attesté par trois catalogues hellénistiques) avec le culte de Dionysos, destinataire des nombreuses dédicaces chorégiques provenant du théâtre ; plusieurs de ces documents — dont un inédit, qui comporte quelques éléments remarquables (mention unique d'un *katalogeus* à côté de l'aulète et de l'aède) — ont été étudiés en séminaire.

Mais c'est, beaucoup plus généralement, l'abondante épigraphie hellénistique d'Orchomène qui a paru devoir retenir l'attention. Car cette documentation atteste

que même la guerre mithridatique — qui se déroula en partie sous les murs de la cité en 86 av. J.-C. (comme le rappelait un trophée syllanien tout récemment mis au jour à Pyrgos et encore inédit) — ne mit pas fin à l'activité agonistique et édilitaire, puisque l'on a pu montrer qu'au moins un des catalogues des *Charitèsia* devait être placé peu après cette date. L'ampleur et la durée du redressement ne sont cependant pas faciles à mesurer, car, à la différence d'autres concours béotiens, celui d'Orchomène n'a pratiquement laissé aucune trace dans l'épigraphie d'époque impériale. On a, en revanche, une nouvelle attestation de cette fête dans une inscription monumentale du théâtre à laquelle plusieurs fragments ont pu être raccordés par le professeur : il s'agit de la dédicace du *proskè-nion* de cet édifice, avec un *logeion* et des *pinakes* (panneaux peints) par un agonothète, sans doute peu après 86 ; de fait, selon Pausanias, une statue de Dionysos, œuvre du sculpteur Myron d'Éleuthères, avait été enlevée par Sylla aux Orchoméniens après sa victoire et donné aux Thespiens (IX 30, 1). Le théâtre tout entier avait dû être endommagé et, par mesure d'économie, on réutilisa pour sa restauration des blocs portant des décrets (restés inédits jusqu'ici) datables des alentours de 200 av. J.-C. L'évergète encore anonyme ne fait peut-être qu'un avec l'agonothète des *Charitèsia* connu par le catalogue *IG VII 3195*, rédigé dans un dialecte artificiel, comme cette dédicace précisément. S'il est donc désormais certain que ce concours musical se déroulait au théâtre, rien ne prouve en revanche que le sanctuaire des Charites ait été lui-même situé aux abords immédiats de cet édifice : une localisation à proximité du Céphise serait en réalité plus conforme au témoignage de Pindare célébrant dans ces divinités les maîtresses des eaux du grand fleuve phocido-béotien ; et des investigations en cours pourraient venir bientôt confirmer cette induction. On a traité également du problème que pose l'expression *nemètos agôn* appliqué au concours musical des *Homolôia* et du lien, nécessairement étroit (mêmes catalogues) existant entre cet *agôn* et celui des *Charitèsia*. Contentons-nous ici d'indiquer que toute solution doit partir des réflexions (souvent méconnues) d'Adolf Wilhem sur le rapport de l'adjectif *nemètos* avec la *némèsis technitôn*, ou désignation des artistes de théâtre en fonction de certains critères. Autrement dit, à la fête des *Homolôia*, pour ce qui est de sa partie chorale, ne devait participer qu'un nombre fixe d'aulètes et de chefs de chœurs. Enfin, on a pu confirmer le raccord suggéré naguère par le professeur (*Chiron* 22, 1992, n° 162) entre un bloc connu de longue date (*IG VII 3209*) portant la dédicace d'un certain Apollodôros fils de Nikôn, qui avait consacré les *prothyra* (avec un autre élément d'architecture dont la nature exacte était impossible à déterminer) et un bloc de même type publié seulement en 1980, mentionnant des *pinakes* et le nom de Dionysos. Or, une fois reconstitué, le bloc s'avère être un énorme linteau surmontant la double porte d'une des deux *parodoi* (ou voies d'accès latérales) du théâtre, selon un dispositif grandiose dont il y a ailleurs (ainsi à Épidaure) de beaux exemples, mais anépigraphe !

Le dynamisme dont témoigne, pour le début du III^e siècle, la construction de ce théâtre est confirmé par d'autres documents, en particulier ces catalogues

militaires typiques de la Béotie hellénistique, enregistrant en principe tous les éphèbes ou jeunes gens qui, à l'âge de vingt ans, faisaient leur entrée dans le contingent de la cité. C'est du reste à Orchomène que se trouve le spécimen le plus ancien, à situer aux environs de l'année 285 (archontat de Philokômos de Thespies), moment très important dans l'histoire de la Béotie. Il recense pas moins de 73 conscrits, ce qui place Orchomène au nombre des quatre ou cinq cités les plus importantes de l'État fédéral. Ce chiffre reste à peu près stable — tournant autour de 60 — jusqu'à la dissolution du *Koinon* en 171 av. J.-C. D'autre part, il convient de prendre en compte aujourd'hui la division du pays en sept « districts », chaque *télos* ayant à fournir en principe un nombre équivalent de conscrits. Orchomène était associée en tout cas à la plus modeste cité de Chéronée, comme l'a prouvé la convention entre les cavaliers d'Orchomène et ceux de Chéronée, texte capital commenté en séminaire ; mais un document inédit suggère une association semblable avec la toute petite cité de Kyrtones. Ce « district » devait donc, à l'égal des autres, pouvoir recruter *grosso modo* près d'une centaine de nouveaux soldats par an. Ces données chiffrées permettent d'autre part d'établir que la population mâle en âge de servir s'élevait pour Orchomène à environ 3 500 hommes, ce qui doit correspondre à une population totale de quelque 8 000 à 10 000 personnes de condition libre.

Enfin, on a passé en revue les documents qui se rapportent à la situation financière d'Orchomène à la même époque. Tout en attestant un certain endettement de la collectivité, ces inscriptions ne donnent pas une image nécessairement négative de l'état des finances publiques, d'autant moins que l'on ignore le plus souvent la raison des emprunts faits par les Orchoméniens auprès de riches particuliers des cités voisines, comme Eubôlos d'Élatée ou Nilaréta de Thespies. En dehors de ces dossiers bien connus et étudiés encore récemment, on a fait état d'une curieuse inscription mutilée et perdue (*JG* VII 3193), qui est comme l'inverse d'une souscription, dans la mesure où est gravée là, vers 230 av. J.-C., une liste de personnes des deux sexes à qui l'on verse des montants très variables : sans doute a-t-on affaire au remboursement de divers emprunts (*daneia*) par la cité, non certes du capital mais seulement de l'intérêt, annuel ou cumulé. Une inscription inédite au Musée de Thèbes — mais dont l'origine orchoménienne n'est pas douteuse — se révélera passionnante à étudier quand le texte bien conservé de la face principale (où figure une convention judiciaire entre la cité d'Orchomène et celle d'Amphissa en Locride occidentale, tout près de Delphes) et celui, plus abîmé mais non moins intéressant, de la face secondaire seront mis à la disposition des chercheurs. Car le document de la face B fait état à nouveau de nombreux emprunts, *daneia*, sous plusieurs archontes successifs.

Dans le cas des souscriptions ou *épidoseis*, le but de la récolte de fonds est connu, et il est le plus souvent en rapport avec la piété religieuse. Les versements individuels sont là fort modestes (par exemple pour la réparation du sanctuaire d'Asklépios, dans un document qui a été le point de départ d'une digression sur le culte d'Asklépios dans cette région du Copais). Comme l'a montré L. Migeotte

dans ses deux recueils de documents financiers (1984 et 1992), ces inscriptions sont loin de prouver qu'Orchomène ait été une cité aux abois vers la fin du III^e s. av. J.-C. Du reste, le seul fait qu'elle ait tenu à faire graver tout le dossier de ses démêlés avec une créancière comme Nikaréta atteste qu'elle était fière d'avoir pu, en fin de compte, se tirer honorablement de cette épineuse affaire. Et il n'est pas interdit de penser qu'à cette date (vers 223) l'emprunt n'ait pas été fait pour colmater les déficits de la gestion courante, mais pour contribuer à une tâche d'envergure nationale, comme la construction — qui débute à ce moment-là précisément — du grand temple fédéral de Zeus à Lébadée.

Au II^e s. et même, on l'a vu, encore au I^{er} s. av. J.-C., les témoignages de manquent pas, qui prouvent qu'Orchomène fait toujours partie des *poleis* béotiennes les plus actives. Bref, il ressort de toute cette documentation hellénistique que — contrairement à ce que pouvait laisser croire Pausanias — elle est demeurée jusqu'au début de l'époque impériale une cité bien vivante. C'est seulement plus tard, en effet, que les mentions de la ville se raréfient. L'absence de bases impériales émanant des Orchoméniens paraît, à cet égard, très significative, de même que celle de toute émission monétaire. Mais il y encore une *polis Orchoméniôn* — attestée notamment dans le dossier des lettres impériales de Coronée — quand le Périégète parcourt la Béotie. Sous le Bas-Empire, en revanche, elle paraît avoir définitivement sombré, sans doute en raison de l'extension du lac Copaïs. Il est frappant de ne plus trouver son nom dans le *Synekdêmos* d'Hiéroklès au VI^e s., alors qu'y figurent encore nombre de cités béotiennes, dont la modeste Hyettos.

Lébadée, le sanctuaire de Trophonios et le temple de Zeus *Basileus*

On ne résumera ici que très brièvement, faute de place, les leçons qui ont porté sur les antiquités et les inscriptions de Lébadée. Il s'est d'abord agi de faire le point sur la topographie de cette ville, en fonction des trouvailles nouvelles et d'une modification apportée naguère au texte de Pausanias (IX 39, 2) par M. Michel Casevitz : la rivière Herkyna — dont le nom a été restitué là à tort par les anciens éditeurs — ne jouait aucun rôle dans la ligne de partage entre la ville et le vaste *téménos* de Trophonios. Pour le culte de cette divinité oraculaire et le commentaire de la célèbre description de la consultation du dieu oraculaire par l'auteur de la *Périégèse* on s'est contenté de renvoyer les auditeurs à l'ouvrage récent de P. Bonnechère sur ce sujet (2003). En revanche, on a pu tirer parti de recherches originales sur le temple de Zeus, en combinant les données du fameux devis de construction datable des années 220 avec celles qu'offrent les ruines de l'édifice lui-même, mises au jour depuis peu. Surtout, on a repris *ab ovo* la question de l'histoire du concours des *Basileia* en relation avec celui des *Trophônia*. On montrera ailleurs que ces deux concours n'ont en fait jamais coexisté et que leur histoire contrastée est le reflet des vicissitudes du *Koinon* béotien, dissous en 171 av. J.-C. et rétabli non pas vers 140 — contraire-

ment à l'opinion générale — mais seulement après la guerre de Mithridate en 86. Telle est la reconstitution qu'autorise aujourd'hui, ou plutôt impose, le dossier très fourni des *Basileia*, dont certaines pièces, en partie ou totalement inédites, ont été examinées en séminaire.

Chéronée et ses monuments commémoratifs des trois batailles

C'est à Chéronée — dont l'évocation forme l'ultime chapitre du livre IX de la *Périégèse* — qu'a été consacrée la dernière leçon du cours, avec un séminaire portant sur une inscription de cette cité à l'époque impériale avancée (voir sous « Activités des collaborateurs »). Après avoir traité du problème de la frontière entre la Béotie et la Phocide à partir d'un intéressant arbitrage territorial provenant de la petite ville de Phanoteus (document publié par D. Rousset, *BCH* 1995), on a fait voir que Pausanias n'avait eu connaissance que de deux batailles livrées près de Chéronée, celles de 338 et de 86, ignorant complètement la défaite subie là, en 245 av. J.-C., par les Béotiens face aux Étoliens, rencontre à laquelle il semble possible de rapporter l'épithaphe d'un polémarque de Thespies tombé à Chéronée (*SEG* XXIX, 440). Le Périégète s'est intéressé avant tout au *polyandron* des Thébains (lequel pourrait bien, en réalité, être le tombeau des Macédo niens morts en 338) et aux deux trophées élevés par les Romains après la bataille de 86. Si l'un d'eux célébrait la victoire de Sylla, l'autre honorait, comme il ressort de Plutarque en sa *Vie de Sylla*, deux citoyens de Chéronée même ayant favorisé le succès des Romains. La trouvaille récente de ce monument par des archéologues américains (*SEG* XLI, 448) a permis de localiser précisément le lieu-dit Thourion, théâtre de leur exploit, ce qui fait progresser du même coup la connaissance de la topographie de Chéronée et aide à mieux comprendre le déroulement de la bataille.

Inscriptions de la Thessalie hellénistique

Lors de l'avant-dernière séance du cours (15 juin), M. Bruno Helly, directeur honoraire du CNRS (Maison de l'Orient Méditerranéen, Lyon) — sous le titre « La capitale de la Thessalie face aux dangers de la Troisième guerre de Macédoine : l'année 171 av. J.-C. à Larissa » — a présenté deux dossiers dont l'association peut être jugée exceptionnelle (au moins dans l'histoire de la Thessalie antique et dans celle de la Troisième guerre de Macédoine), car ils sont centrés principalement sur la description de la campagne militaire qui se déroula lors de la première année de la guerre, soit en 171. Les découvertes épigraphiques récentes ont en effet permis de juxtaposer à un récit d'historien — celui que nous a laissé Tite-Live, largement tributaire des pages qu'avait écrites Polybe, témoin et même acteur de cette campagne — plusieurs documents que les Larisséens, placés par la force des choses au cœur des événements, furent amenés à produire dans ce contexte, soit d'abord dans la période de montée des tensions qui précéda le déclenchement de la guerre, puis sur le moment même ou immé-

diatement après les affrontements qui mirent aux prises, dans la plaine orientale de la Thessalie, les troupes de la République romaine et celles du Roi de Macédoine.

Il est ainsi possible de mieux situer les différents lieux où se sont déroulées les opérations militaires, notamment l'importante bataille de Kallikynos de juin 171 au cours de laquelle un régiment de cavalerie thessalien sauva l'armée romaine de la déroute. Parallèlement, grâce aux décrets que votèrent les Larisséens, on suit les différents moments vécus par la communauté civique, qui décida, quelque temps avant l'ouverture des hostilités, de restaurer ses murailles, qui accueillit les troupes romaines et celles de leurs alliés et dut traiter dans de bonnes conditions avec des officiers du roi Eumène de Pergame. Divers décrets, votés après la fin de la campagne militaire, honorent les étrangers qui ont rendu service à la cité dans ces moments difficiles, octroient en récompense le droit de cité à plusieurs d'entre eux et accordent à trois citoyens le titre de « Sauveurs de la cité » pour leur conduite dans la guerre. D'autres inscriptions enfin, plus tardives, sont relatives au concours en l'honneur de ceux qui tombèrent à la bataille des Sténa ou « Défilés » (dans l'été de 171), attestant ainsi que le souvenir de ces temps difficiles s'est perpétué à Larissa jusqu'au début de l'époque impériale (on pourra lire le texte complet de cette belle conférence dans une prochaine livraison de la revue *Topoi*).

Dans la séance de séminaire qui a suivi, M. Helly a lu et commenté le décret de Larissa pour Boubôn d'Alexandrie de Troade, dont il vient de donner une réédition critique, avec traduction et commentaire approfondi, dans *Chiron* 36, 2006, pp. 171-203.

ACTIVITÉS DIVERSES

Le professeur a poursuivi ses travaux en Grèce, tant en Béotie (musée de Thèbes), en Locride (étude du site de Naryka en relation avec une importante inscription du Louvre publiée par ses soins) que, surtout, en Eubée, où il a codirigé avec le directeur de l'École suisse d'archéologie en Grèce et une représentante du Service archéologique grec la première campagne de fouille en vue de mettre au jour le grand sanctuaire d'Artémis à Amarynthos près d'Érétrie, dont il avait antérieurement déterminé la localisation approximative sur la base de nombreux indices. Si les sondages n'ont pas encore fourni la preuve de l'existence du sanctuaire à cet endroit précis, ils ont d'ores et déjà confirmé l'ancienneté remarquable du site et ouvert des perspectives historiques nouvelles. La fouille exploratoire sera poursuivie en 2007 sur d'autres terrains du voisinage.

Le professeur a été associé au jury de deux thèses d'habilitation en Sorbonne (Paris IV) les 1^{er} et 2 décembre 2006. Les candidats étaient d'une part M. Christophe Feyel, maître de conférence à l'Université de Clermont-Ferrand (nommé depuis lors professeur à l'Université de Nancy), qui, auteur d'une thèse tout

récemment publiée sur *Les artisans dans les sanctuaires grecs aux époques classique et hellénistique* (2006), présentait une recherche très fouillée d'histoire des institutions intitulée *Dokimasia. La place et le rôle de l'examen préliminaire dans les institutions des cités grecques* ; d'autre part, M. Christophe Chandezon, maître de conférence à l'Université de Montpellier (nommé depuis lors professeur dans cette même université), auteur d'une thèse déjà publiée et bien connue sur *L'élevage en Grèce ancienne* (2003), qui soumettait, quant à lui, au jury, sous le titre *Plutarque en sa terre*, une recherche originale sur l'histoire économique et sociale de la Béotie d'époque impériale.

Cette année encore, le professeur a continué à donner un enseignement partiel dans son université d'origine (Neuchâtel), où il dirige plusieurs thèses de doctorat et des mémoires de licence. Cette activité annexe doit prendre fin dans le courant de l'année académique 2007/08.

DISTINCTION

Lors de sa séance annuelle du 19 juillet 2007, la British Academy a élu le professeur au titre de « Corresponding Fellow », en hommage notamment à ses travaux d'onomastique grecque, dans le cadre de la grande entreprise internationale du *Lexicon of Greek Personal Names*, qui a été dirigée depuis le début par le regretté professeur Peter M. Fraser (All Souls College, Oxford) sous le patronage de cette Académie. Il a présidé par ailleurs une séance plénière lors du *XIIIth International Congress of Greek and Latin Epigraphy* qui s'est tenu à Oxford du 2 au 8 septembre 2007.

COLLOQUES, CONFÉRENCES

1. « Le patronyme d'Épaminondas de Thèbes : réflexions épigraphiques et dialectologiques », communication au V^e Congrès international de dialectologie grecque, Athènes, Centre de Recherches sur l'Antiquité grecque et romaine (KERA), 25 septembre 2006.

2. « Entre adolescence et âge adulte : l'éphébie dans les cités grecques d'époque hellénistique et romaine. Leçon d'ouverture d'un cours public consacré à *La Jeunesse dans l'Antiquité*, Université de Neuchâtel, 1^{er} novembre 2006.

3. « La représentation iconographique de l'Étolie à l'époque hellénistique : à propos de deux documents méconnus ». Conférence présentée devant l'Association suisse d'Archéologie Classique (ASAC), Neuchâtel, 25 janvier 2007.

4. Présentation devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de deux ouvrages récents (Chr. Habicht, *Athènes hellénistique*, 2^e éd. 2006, et *Mélanges offerts à André Hurst*, 2005), 20 avril 2007.

5. « De Delphes à Thermos. Un témoignage méconnu sur le trophée galate des Étoliens dans leur capitale ». Communication présentée devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 6 juillet 2007.

6. « Les institutions du *Koinon* béotien à l'époque romaine : rupture ou continuité par rapport au modèle hellénistique ? » Communication au *XIIIth Congress of Greek and Latin Epigraphy*, Oxford, 7 septembre 2007.

PUBLICATIONS

1. « Jean Irigoin », dans *Lettre du Collège de France* 18, 2006, pp. 50-51 = *Résumés des cours du Collège de France, 2005-2006* (2007), pp. 83-86.

2. « Les honneurs décernés par Samos à Antiléon de Chalcis et à son fils Léontinos : une autre lecture », in : *Dacia*, NS tome LI (volume publié à la mémoire de D. M. Pippidi), Bucarest 2007, pp. 161-169.

3. « Was there an Anthroponymy of Euboian Origin in the Chalkido-Eretrian Colonies of the West and of Thrace ? », in : E. Matthews (ed.), *Old and New Worlds in Greek Onomastics*. Proceedings of the British Academy 148, London 2007, pp. 87-119.

4. « Un rival de Lolling au Cap Artémision : le poète Georgios Drosinis », avec un appendice intitulé « Iristos, un dème de l'Histiaotide identifié grâce à une trouvaille de Lolling » in : *Historische Landeskunde und Epigraphik in Griechenland*. Akten des Symposiums veranstaltet aus Anlass des 100. Todes-tages von H. G. Lolling (1848-1894) in Athen vom 28. bis 30.9. 1994, herausgegeben von Kl. Fittschen, Scriptorium, Münster, 2007, pp. 269-282.

5. « Béotie — Eubée », in *Bulletin épigraphique de la Revue des Études Grecques* 119, 2006, pp. 652-667, n^{os} 193-218.

ACTIVITÉS DES COLLABORATEURS

Deux postes d'ATER ont été accordés à la chaire d'épigraphie et d'histoire des cités grecques pour l'année 2006-2007. L'un est occupé par M^{lle} Claire Grenet, diplômée de l'Université de Lyon 2-Lumière, qui a entrepris sous la direction du professeur et de son maître lyonnais, le professeur Georges Rougemont, une thèse de doctorat sur la cité de Chéronée, son histoire et ses institutions, travail qui s'inscrit dans le cadre des recherches du titulaire de la chaire sur les inscriptions de la Béotie. Elle a présenté au Collège, lors d'une séance de séminaire (22 juin 2007), les résultats de son enquête sur un texte chéronéen particulièrement important (*IG VII 3846*), et cette étude fouillée laisse très bien augurer de la thèse en cours d'élaboration. L'autre poste a permis à un chercheur plus avancé, ancien collaborateur du professeur à l'Université de Neuchâtel, M. Thierry Chatelain, titulaire d'un DEA de l'Université de Paris IV-Sorbonne, d'achever

sa thèse consacrée à l'exploitation des terres marécageuses en Grèce ancienne, qui sera soutenue au début de l'automne 2007 ; le dossier des lettres impériales de Coronée relatives à des travaux de drainage dans le Copais a fait par lui l'objet d'une présentation au séminaire. Parallèlement et en conformité avec son contrat d'engagement, il a collaboré à l'entreprise des *Testimonia* relatifs à la cité d'Érétrie sous la direction du professeur, recueil qui doit être achevé l'année prochaine et sera présenté alors de façon plus précise.

L'ancienne ATER de la chaire d'épigraphie, M^{me} Isabelle Pernin, a obtenu le poste de maître de conférence en histoire grecque de l'Université d'Aix-Marseille. Elle demeure la collaboratrice du professeur par sa participation à la mise en œuvre d'un nouveau corpus des inscriptions de la Béotie, entreprise internationale dont les fondements ont été jetés en 2005 ; la tâche qui lui a été confiée est de rééditer sur nouveaux frais les très nombreuses inscriptions de Thespies (voir *Annuaire 2005/2006*, p. 650) ; avec son concours, une convention de collaboration a été établie entre la chaire d'épigraphie et l'Institut d'Histoire des Sociétés de la Méditerranée antique à Lyon (HISOMA, Maison de l'Orient Méditerranéen — Jean Pouilloux), pour l'exploitation du Fonds Paul Roesch (estampages, photos et papiers relatifs à la Béotie antique).